



# Licence professionnelle Métiers de l'eau

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'eau. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027506

**HAL Id: hceres-02027506**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027506>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de l'eau

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Agrosceience, chimie, procédés et développement durables

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'eau* a pour objectifs de former à la maîtrise et au développement des procédés et des techniques d'analyse et de traitement des eaux (eau potable, procédés et rejets urbains) et des effluents gazeux. Elle forme également aux aspects réglementaires et normatifs des métiers de l'eau. Elle vise les activités de technicien, depuis le secteur de l'assainissement à celui des laboratoires d'analyse : agent en charge de la gestion d'une station de traitement des eaux usées, production d'eau potable, projet industriel impliquant procédés de fabrication et environnement, mise aux normes dans le respect du cadre réglementaire.

La formation est portée par le département Génie chimique - génie des procédés de l'IUT (Institut universitaire de technologie) de l'Aisne à Saint-Quentin mais un partenariat a été mis en place avec l'UFR (unité de formation et de recherche) des Sciences de l'UPJV pour l'enseignement de matières spécifiques (microbiologie et d'hydrogéologie). Ces enseignements ont lieu sur le campus de l'IUT. Tous les enseignements sont dispensés sur le même lieu de formation sans délocalisation, en formation classique ou en alternance. Une vingtaine d'étudiants suivait la formation en 2015-2016, les effectifs annuels des quatre années précédentes étant compris entre 27 et 40 étudiants.

## Analyse

### Objectifs

La LP *Métiers de l'eau* a pour objectifs de former à la maîtrise et au développement des procédés et techniques d'analyse et de traitement des eaux (eau potable, procédés et rejets urbains) et gazeux. Elle forme également aux aspects réglementaires et normatifs des métiers de l'eau. Elle vise les activités de technicien, depuis le secteur de l'assainissement à celui des laboratoires d'analyse : agent en charge de la gestion d'une station de traitement des eaux usées, production d'eau potable, projet industriel impliquant procédés de fabrication et environnement, mise aux normes dans le respect du cadre réglementaire. Ces informations sont bien décrites dans le dossier ainsi que dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie. Le niveau d'emploi ciblé (technicien supérieur) est cohérent avec le niveau de la formation. Ces objectifs peuvent être atteints grâce à la part importante qu'occupe la professionnalisation dans les enseignements (communication, gestion et économie d'entreprise, gestion de projet, etc.), aux visites d'entreprises et de salons, au projet tutoré (140 heures) et au stage (d'une durée minimale de 13 semaines). Il est cependant dommage que le détail des enseignements ne soit pas communiqué afin de mieux apprécier le contenu théorique de la formation.

<b>Organisation</b>
<p>La formation propose un seul parcours, en formation initiale ou en formation continue, dont la structure en enseignements académiques, projet tutoré et stage est claire. L'organisation des enseignements s'adapte aux étudiants selon qu'ils sont ou non en alternance mais les cours et travaux dirigés sont suivis par tous les étudiants en même temps. Les matières enseignées sont cohérentes avec les compétences visées. Elles concernent l'analyse, la production, le traitement et la gestion de l'eau ainsi que la réglementation et permettent aux étudiants de prétendre aux métiers de technicien de l'eau. Les enseignements outils (anglais, gestion de projet, rédaction de rapport, etc.), visites d'entreprises, projet tutoré et stage permettent aux étudiants de se familiariser avec le monde professionnel. La formation est portée par le département Génie chimique - génie des procédés de l'IUT de l'Aisne à Saint-Quentin mais un partenariat a été mis en place avec l'UFR des Sciences de l'UPJV pour l'enseignement de matières spécifiques (microbiologie et d'hydrogéologie). Tous les enseignements ont lieu sur le campus de l'IUT. Des partenariats de poursuite d'études (après BTS, Brevet de technicien supérieur) existent avec des établissements d'enseignement secondaire (lycée Mireille Grenet, lycée de Compiègne, lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation s'appuie sur un bon réseau de partenaires publics et privés pour l'enseignement et le placement des étudiants en stage et en alternance. De forts liens existent avec le monde socio-économique depuis de grands groupes industriels aux petites et moyennes entreprises (PME) (entreprises locales, nationales et internationales), en passant par des laboratoires et collectivités locales. La licence est labellisée par le pôle de compétence IAR (Industries et agro-ressources). La formation a la volonté de tisser des liens avec deux BTS de la région (Compiègne et Nogent-sur-Oise) afin d'offrir une poursuite d'études aux diplômés de ces BTS. Le recouvrement n'est que partiel avec les autres formations du domaine, ces formations ne proposant pas l'enseignement simultané du génie des procédés, de la chimie et de la biologie comme la LP <i>Métiers de l'eau</i>. Les seules formations réellement concurrentes (par exemples, la LP <i>Eau : mesures et procédés</i> de l'IUT de Nancy-Brabois et la LP <i>Procédés de traitement et de valorisation des Rejets (PTVR)</i> de l'IUT de Lorient) ne sont pas localisées dans un environnement proche.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>La composition de l'équipe pédagogique est claire, diversifiée et bien équilibrée en termes d'intervenants : elle comprend des enseignants-chercheurs de l'établissement (8 maîtres de conférences et professeurs de l'UPJV), de l'UFR des Sciences de l'UPJV (2), du secondaire (2) et des professionnels (9). Le choix des professionnels intervenants est pertinent : ils appartiennent à de grandes entreprises du secteur ainsi qu'à une collectivité locale. Par contre, le volume d'enseignements réalisé par les professionnels pourrait être augmenté : ils interviennent pour 25 % des heures (106 heures pour 424 heures), soit le minimum ministériel recommandé. Le rôle et la responsabilité des enseignants de l'IUT sont précisés mais les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas bien indiquées.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>L'attractivité de la formation est bonne et le recrutement diversifié : les promotions sont composées en moyenne d'une vingtaine d'étudiants en formation initiale et d'une douzaine en alternance, et un à deux étudiants en formation continue hors contrat de professionnalisation. Les étudiants proviennent principalement de DUT (Diplôme universitaire de technologie) (43 %) et de BTS (32 %). L'origine géographique n'est pas précisée. Le flux d'étudiants provenant de la deuxième année de licence (L2) de l'établissement reste très faible compte tenu de la délocalisation du site et ce, malgré les efforts réalisés : sur la période, moins de deux étudiants de la L2 ont intégré la LP chaque année (6 %). Le taux de réussite est bon (92 %), les données de redoublement ne sont pas fournies. L'insertion professionnelle se fait au niveau technicien ; elle présente un taux correct mais comporte peu de CDI (contrats à durée indéterminée) : une douzaine de diplômés trouve un emploi à la sortie de la formation, en CDD (contrat à durée déterminée) dans 88 % des cas, la moitié obtient un emploi à six mois, 80 % trouvent un emploi à deux ans (90 % dans le domaine de la formation). Les statistiques de l'insertion ne sont toutefois pas assez détaillées pour une analyse complète. Le taux de poursuite d'études est relativement élevé pour une LP (15 à 30 %).</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La formation, à finalité professionnalisante, ne mentionne pas d'enseignement de sensibilisation à la recherche. L'IUT porteur de la mention héberge cependant deux laboratoires de recherche qui ne sont pas en relation avec les enseignements de licence mais des étudiants y sont parfois pris en stage ou en projet tutoré.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La place de la professionnalisation dans la formation est importante et s'appuie sur un partenariat fort avec les professionnels qui participent à la réflexion sur les enseignements dispensés. Les contacts avec le milieu socio-économique sont très bons (stages de 13 semaines, projets tutorés de 140 heures, alternance, implications des professionnels dans la formation) et une place importante est dédiée à la connaissance du monde de l'entreprise (interventions de professionnels, visites de sites, conférences, etc.). La part des enseignements dispensés par les industriels (25 %) et la durée du stage (13 semaines) sont cependant proches des <i>minima</i> requis. Un bon dispositif est mis en place pour accompagner l'étudiant dans son orientation et une simulation d'entretien d'embauche est réalisée par des professionnels du recrutement avant le départ des étudiants en stage ou en alternance. La certification en anglais (TOEIC, test of english for international communication) proposée est un plus pour les étudiants. La fiche RNCP reprend sans plus de précision les données fournies dans le dossier d'évaluation.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La durée des stages, leurs objectifs et les modalités de réalisation et d'évaluation sont cohérents avec les objectifs de la formation. Les étudiants effectuent en fin d'année un stage en entreprise d'au moins 13 semaines. Il donne lieu à la signature d'une convention. Il compte pour 11 ECTS (european credit transfer system) et est évalué grâce à une note donnée par la structure d'accueil, une note de mémoire de stage et une note de soutenance orale. Des fiches d'évaluation du stage et de notation de soutenances précisent les modalités d'évaluation des compétences et permettent d'harmoniser l'évaluation. Le responsable de filière vérifie que le stage corresponde aux objectifs de la formation et à un besoin de l'organisme d'accueil. Le suivi est assuré par un enseignant tuteur. Un projet tutoré de 140 heures est réalisé par les étudiants qui peuvent y travailler régulièrement au cours de l'année. Les étudiants en formation continue ont un projet dont le sujet est proposé par l'industriel. Il est soutenu au second semestre et compte pour 8 ECTS (3 pour l'évaluation du rapport écrit, 3 pour celle de l'oral et 2 pour le suivi et la réalisation du projet).</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'ouverture à l'international s'est concrétisée principalement par l'accueil de quelques étudiants (effectifs non communiqués) étrangers (Venezuela, Congo, Algérie et Mexique) qui ont bénéficié de cours de soutien personnalisés. En outre, 5 étudiants français ont pu réaliser leur stage à l'étranger (Suisse, Maroc, Gabon, Mexique). L'enseignement de l'anglais technique (10 séances de 2 heures) pourrait être davantage développé, d'autant que cela aiderait la préparation des étudiants qui ont la possibilité de passer le TOEIC.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les modalités de recrutement, bien décrites dans le dossier, montrent un réel effort de l'équipe pédagogique pour ouvrir largement la formation au recrutement d'étudiants français et étrangers à bac+2 issus de formations variées (L2 de biologie, chimie ou physique, BTS et DUT du domaine), même si dans les faits les étudiants recrutés proviennent principalement des BTS et DUT locaux. Trois possibilités de formation sont offertes : initiale, continue sans alternance et continue avec alternance. Le recrutement se fait sur dossier de candidature, puis une commission composée des enseignants se réunit en juin pour classer les demandes. Les étudiants recrutés sont bien accompagnés, notamment grâce à un module d'adaptation et de mise à niveau de deux semaines mis en place en début de formation et une aide à la recherche de stage.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La licence est ouverte à la fois en alternance (contrats d'apprentissage et professionnels) et sous forme classique avec stage. Il existe également un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place pour l'obtention du diplôme. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP). L'assiduité en cours est obligatoire. Cours et TD sont suivis par tous les étudiants ensemble, alors que les TP sont suivis séparément par les étudiants en formation initiale d'un côté et ceux en alternance de l'autre, lorsque le groupe d'alternance est en entreprise, le groupe en formation initiale étant en projet tutoré ou en TP. Il n'y a pas d'enseignement spécifique dédié à l'emploi des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) mais les outils numériques occupent une bonne place dans la formation, en appui des enseignements (bureautique, internet et multimédias pour la recherche bibliographique, logiciels spécialisés, échanges par courrier électronique entre enseignants et étudiants, salle informatique dédiée au travail avec connexion wifi, vidéoprojecteur pour les exposés oraux).</p>

<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances et d'attribution des ECTS sont clairement décrites dans les annexes. Pour chaque module, elles consistent en des contrôles continus en TD et/ou en TP et/ou des devoirs surveillés. Le projet tutoré et le stage sont évalués indépendamment. Par contre, l'année est validée par compensation totale entre toutes les moyennes obtenues, dont celles du stage et du projet tutoré. La possibilité de devoir valider indépendamment connaissances théoriques, projet tutoré et stage pourrait être étudiée par l'équipe pédagogique. La composition du jury d'examen est bien équilibrée entre les différents intervenants de la formation. Le jury se réunit en juillet (formation classique) et septembre (alternance). Une seconde session unique est organisée en juillet ou septembre. Une réunion du jury supplémentaire pourrait être organisée à la fin du premier semestre pour une évaluation à mi-parcours. Il n'y a pas de redoublement de droit mais capitalisation des unités d'enseignement (UE) validées (&lt;10/20) en cas d'échec au diplôme. Une attestation de fin d'étude des UE validées est alors produite avec les ECTS correspondants, réel avantage pour les étudiants qui n'auraient pas validé la formation.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est réalisé par l'évaluation des modules comportant cours, TD, TP, projet tutoré et stage. Les compétences à acquérir sont clairement précisées dans le supplément au diplôme délivré aux étudiants avec leur diplôme. Le suivi des étudiants est facilité par l'existence d'un cahier de laboratoire durant leur projet tutoré. Une grille de notation du stage est délivrée à l'entreprise.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Deux enquêtes de suivi sont réalisées, en interne par la formation à six mois, à un an et trois ans après l'obtention du diplôme par le bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UPJV (BIOIP). Un questionnaire assez complet est produit (type d'emploi, statut, employeur, parcours). Le taux de répondants à court terme est bon (environ 90 %). Ce taux chute à 56 % pour le long terme (une seule donnée est fournie).</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le rôle du conseil de perfectionnement est satisfaisant (réflexion sur les objectifs et le contenu de la formation, sur l'insertion professionnelle) et sa composition équilibrée entre professionnels, enseignants académiques, personnels de l'IUT, responsables de l'IUT et étudiants. Un questionnaire annuel d'évaluation de la formation est donné à remplir aux étudiants en fin d'année. Les résultats obtenus sont discutés lors du conseil de perfectionnement et ont été suivis de faits : redistribution de certaines heures et d'ECTS dans la maquette de la formation. La réunion est annuelle, des sous-commissions peuvent se réunir si nécessaire (non systématiquement) en présence des étudiants pour mener des travaux préparatoires. Une autoévaluation de la pertinence des enseignements est également réalisée sous la forme d'un questionnaire distribué aux professionnels mais le taux de retour n'est pas indiqué.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les liens forts existant avec le monde socio-économique et le tissu industriel local, ce réseau comportant des partenariats bien diversifiés.
- La labellisation par le pôle de compétitivité IAR.
- Le recrutement d'étudiants en formation continue et initiale.
- La bonne cohérence dans les modules enseignés (mais les fiches UE ne sont pas fournies).
- L'absence de concurrence directe avec des formations similaires au niveau régional.
- L'existence d'un module d'adaptation et de mise à niveau de deux semaines en début de formation.

**Points faibles :**

- Le volume d'enseignements réalisé par les professionnels, au niveau minimum recommandé par le ministère.
- La forte disparité entre volume horaire dispensé dans les UE et ECTS associés à ces UE.
- Le manque d'information sur le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle.

**Avis global et recommandations :**

La LP *Métiers de l'eau* est une formation de qualité et cohérente qui remplit parfaitement les objectifs annoncés et dont la place dans l'offre de formation régionale est tout à fait justifiée. La formation bénéficie en outre de forts liens existant avec le monde socio-économique et le tissu industriel local, à l'origine d'un bon réseau de partenaires professionnels diversifié, et de la labellisation par un pôle de compétitivité IAR.

Une problématique récurrente des licences professionnelles au niveau national, la difficulté à recruter des étudiants issus de la L2 locale doit rester une préoccupation de l'équipe pédagogique qui est encouragée à poursuivre les efforts déjà réalisés pour y répondre.



# Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité  
et  
de la Vie de l'Étudiant**  
Chemin du Thil  
80025 AMIENS Cedex 1  
☎ 03-22-82-72-52  
*e-mail* : [franck.dibitonto@u-picardie.fr](mailto:franck.dibitonto@u-picardie.fr)

**Monsieur le Président**

HCERES  
2 Rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation  
LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'EAU

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013327-018629-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT de l'Aisne à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université  
de Picardie Jules Verne**

**Mohammed BENLAHSEN**